

sormais chacun renonce à ce luxe effréné et apporte dans son intérieur le bien-être seulement ; le surplus servira alors à soulager les malheureux, à consoler la misère.

#### MICROSCOPE.

### Eglise du Sacré-cœur de Jésus, A ROME.



MON Emminence le cardinal R. Monaco La Valetta, vicaire général de S. S. Léon XIII, a adressé naguère à tous les évêques du monde catholique, sauf aux évêques de France (1), une lettre-circulaire pour les prier d'organiser des collectes en vue de contribuer à la construction d'une église à Rome dans le nouveau quartier de l'Esquilin. Cette église sera dédiée au Sacré-Cœur de Jésus et servira en même temps à éterniser la mémoire de Pie IX par un monument vraiment digne de ce grand pape.

Voici ce document :

« Illustre et Très Révérend Seigneur.

« A Rome, sur le mont Esquilin, a été bâti tout un nouveau quartier qui, jusqu'ici, ne possède aucun monument religieux, ce qui fait qu'une grande partie de ses habitants ne peuvent remplir leurs devoirs religieux sans de sérieuses difficultés. Pour remédier à cette situation, une église va être construite dans cette égion, avec la haute approbation de Sa Sainteté Léon XIII, et elle sera dédiée au Sacré-Cœur de Jésus. J'ai cru utile de confier à la Fédération des sociétés catholiques, à Rome, le soin de recueillir pour la construction de cette église nouvelle les pieuses offrandes de toutes les parties du monde catholiques, à l'exception toutefois des diocèses de France.

« C'est pourquoi j'ai l'honneur de transmettre à votre Révérence quelques feuilles imprimées et munies du sceau de la susdite Fédération, afin que vous daigniez, en vertu de votre autorité, faire recueillir parmi les fidèles confiés à vos soins, les offrandes en question. Comme il a été

(1) L'exception qui concerne les diocèses de France s'explique par la construction de l'église du Vœu national sur les buttes Montmartre, à Paris.

arrêté dans la suite que l'église que nous voulons bâtir en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, serait érigée à la mémoire du Souverain Pontife Pie IX, comme monument destiné à rappeler aux générations futures les vertus et les actes mémorables de ce grand Pape, je ne doute pas que Votre Révérence n'accorde volontiers toute sa faveur à cette œuvre et que les catholiques de votre diocèse n'y contribuent avec empressement par leurs offrandes, quelques minimes qu'elles soient.

« Me recommandant chaleureusement en N. S. J. C. à vos prières, je baise humblement la main à votre Révérence.

« Donnée à Rome, de notre résidence, le 1er août, fête de Saint-Pierre-aux-liens, 1878.

R. MONACO LA VALLETTA,

Card. vicaire.»

#### Aux Abonnés.

Avec la prochaine livraison du *Foyer Domestique*, le 1er décembre prochain, se terminera l'année d'abonnement pour 1878. Nous invitons ceux qui n'ont pas encore payé l'abonnement de l'année, et particulièrement ceux qui nous doivent des arrérages, à bien vouloir nous expédier, par lettre affranchie, leurs redevances, car nous avons grand besoin de fonds par le temps qui court, et l'on nous rendra un grand service en répondant immédiatement à notre appel.

Avec un peu de bonne volonté, il sera facile à chacun de former la petite somme que nous reclamons d'eux, lesquelles sommes formeront pour nous un montant fort élevé et capable de nous soutenir favorablement dans notre œuvre de sacrifices et de dévouement.

Nous tenons à rappeler aussi à tous les abonnés que l'époque du renouvellement de leur abonnement arrivera au 1er décembre prochain, pour l'année 1879, et que c'est durant le mois de décembre que devra se faire le paiement pour la prochaine année d'abonnement au *Foyer Domestique*, qui promet d'être plus intéressant que jamais par les travaux inédits qui y seront publiés.